

L'éducation aux Comores

1. Résumé du Bilan de l'Education Pour Tous à l'an 2000 – Rapport Unesco

<http://www2.unesco.org/wef/countryreports/comores/contents.html>

Organisation et fonctionnement du système éducatif

Il existe deux systèmes éducatifs où l'enfant peut évoluer parallèlement et simultanément: l'école coranique et l'école officielle.

- L'école coranique est une institution séculaire et démocratique par excellence, très fortement implantée dans le pays, chaque village en possédant plusieurs. La mission de cette école est de dispenser un enseignement religieux visant à renforcer la culture et la religion islamiques.
- L'école officielle est une institution inspirée du modèle français, placée sous la tutelle du ministère de l'éducation nationale, comportant quatre niveaux, dont l'enseignement pré-élémentaire à ce jour entièrement communautaire et privée, et les enseignements élémentaires, secondaire et supérieur.

Les langues d'enseignement sont le français et l'arabe. Depuis le début de la décennie 90, l'enseignement privé connaît une forte expansion.

Enseignement pré-élémentaire

Ce premier niveau d'enseignement est dispensé dans deux types d'établissements :

- Les écoles maternelles privées.
- Les centres préscolaires (institutions communautaires).

L'Enseignement élémentaire

L'enseignement élémentaire, d'une durée de six ans, comprend trois cycles de deux années : cours préparatoire (CP1 et CP2), cours élémentaire (CE1 et CE2) et cours moyen (CM1 et CM2). L'âge officiel d'entrée au CP1, depuis la promulgation de la Loi d'Orientation en janvier 1995, a été porté de 7 à 6 ans. Le Diplôme de Fin d'Etudes Elémentaires (DFEE), sanctionne ce niveau d'études.

Enseignement secondaire

L'accès à l'enseignement secondaire premier cycle se fait par concours. Les études, d'une durée de quatre ans, se font dans des collèges (qualifiés de «ruraux») et les établissements privés sont de plus en plus nombreux. Le Brevet d'Etudes de Premier Cycle (BEPC), sanctionne ce premier cycle secondaire.

L'enseignement secondaire deuxième cycle comprend deux filières :

- La filière générale, de loin la plus importante, comporte une série littéraire (A) et deux séries scientifiques (C et D). Le baccalauréat sanctionne le cycle secondaire et conditionne l'accès à l'enseignement supérieur.
- La filière technique et professionnelle, assure des formations de niveau BEP en électricité, mécanique, bâtiment à l'Ecole nationale technique professionnelle (ENTP), et en gestion et administration dans la nouvelle Ecole d'Administration et de Commerce (ENAC).
- Le Service d'éducation rurale (SER) de Mvouni, qui est devenu le Centre national horticole (CNH), mène des actions de formation en horticulture de courte durée.

Problèmes majeurs rencontrés et prévus

Au cours de toute la décennie 1990-2000, l'éducation s'est heurtée à un certain nombre d'obstacles qui compromettent sérieusement son développement. Ces obstacles sont d'ordre contextuel, économique, socio-politique et éducatif.

1. Une très forte pression démographique

Le taux d'accroissement de la population à scolariser évolue plus rapidement que celui des enfants scolarisés. La capacité à satisfaire les besoins éducatifs fondamentaux de la population est ralentie voire même amoindrie par l'explosion démographique.

2. Des difficultés économiques

La crise socio-économique, renforcée par le poids de l'ajustement structurel et la dévaluation du franc comorien, a frappé de plein fouet l'éducation au milieu de la décennie 1990. Ces deux facteurs, qui ont eu des effets pressants sur l'éducation, ont limité la potentialité et la planification de l'offre et de la demande en enseignants. La mise en œuvre du PAS a été concrétisée par la définition de cadres organiques et a programmé un redéploiement de certains agents. Les difficultés à mettre en application de telles mesures ont créé une pénurie endémique d'enseignants qui n'a pas trouvé de solution efficace et durable durant toute la décennie. Il faut ajouter à cela l'inefficacité constatée de l'utilisation des enseignants du ministère de l'éducation nationale qui, dans la plupart des cas, est source d'irrégularité de paiement des salaires. Cette situation, source de nombreuses grèves qui affectent le déroulement de l'année scolaire, entraîne une démotivation générale du personnel enseignant qui est parfois tenté de délaisser l'enseignement public pour le privé.

3. Des perturbations socio-politiques

Les facteurs politiques semblent être éléments de décélération des progrès en matière d'éducation pour tous. La décennie 1990 a été marquée par une grande instabilité politique ayant comme corollaire de nombreux remaniements ministériels et changements fréquents de responsables déstabilisant le Ministère de l'éducation nationale.

4. Des contraintes éducatives

Enfin, les contraintes éducatives sont liées principalement au manque d'infrastructures et d'équipements pour élargir l'accès à l'éducation. Dans beaucoup d'écoles, la demande d'éducation se fait sentir mais, faute de capacités d'accueil suffisante, les enfants en âge légal d'admission à l'école sont refusés d'admission : ce qui pose le problème de l'application stricte de la Loi d'Orientation sur l'éducation qui stipule une scolarisation à partir de 6 ans et un enseignement obligatoire jusqu'à 14 ans.

En ce qui concerne les volets qui n'ont pas été suffisamment pris en compte durant la décennie (la petite enfance, l'alphabétisation, les formations aux compétences essentielles et l'éducation pour une vie meilleure), ils restent insuffisamment approfondis et opérationnalisés.

Documents et liens

<http://www.unesco.org> Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.
<http://www.unesco.org/education/efa/> Section Education programme Education Pour Tous
<http://www2.unesco.org/wef/countryreports/comores/contents.html> L'évaluation de l'éducation pour tous à l'an 2000 – Pays Comores

2. Résumé - Les objectifs du millénaire pour le développement - RAPPORT PNUD 2005

<http://www.km.undp.org/docs/omd05.pdf>

Objectif 2 - Assurer une éducation primaire pour tous

En ce qui concerne la scolarisation, on observe des disparités d'accès selon les îles et le sexe. En outre, près de 38 % des enfants scolarisés n'achèvent pas le cycle primaire en partie à cause du taux élevé de redoublement, se situant entre 26% et 31% en 2003.

Malgré les efforts du Gouvernement en matière d'éducation, l'offre au niveau du primaire reste encore insuffisante face à la demande grandissante, et cela malgré l'expansion récente du secteur privé de l'éducation, qui accueille 10 % des effectifs globaux.

La faiblesse des taux d'achèvement (62,1%) contribue à augmenter le taux d'analphabétisme qui se situe à 28,2 % en 2004 dans la population âgée de 15 à 24 ans. S'agissant de l'alphabetisation, l'évolution est positive avec un taux d'alphabetisation des jeunes adultes (15-24 ans) qui est passée de 68,8% en 1990 à 71,8% en 2003.

Le financement du secteur éducatif est assuré par des ressources nationales réparties entre le budget de l'Etat, les contributions des familles et des communautés villageoises ainsi que des contributions diverses provenant des partenaires bi et multilatéraux.

Les défis majeurs à relever pour l'enseignement primaire aux Comores d'ici 2015 sont :

- L'amélioration de l'accessibilité de l'école et de la qualité de l'enseignement et l'augmentation sensible du niveau de rétention des élèves.
- L'injection des ressources financières nécessaires pour la mise en oeuvre du Plan National d'Action de l'Education pour Tous (PNA - EPT) ;

Priorités pour l'aide et la coopération

L'accès à l'éducation pour tous aux Comores nécessite l'appui des partenaires au développement plus particulièrement dans les domaines suivants:

1. Augmentation des capacités d'accueil (construction, équipement et réhabilitation des salles de classe)
2. renforcement de l'implication des communautés dans la gestion du système scolaire
3. mise en place d'un système de santé scolaire et de cantines scolaires
4. revalorisation de la fonction d'enseignant
5. formation initiale et continue des enseignants et encadreurs, et renforcement des capacités de gestion de ressources humaines
6. définition d'une politique et d'un programme d'aide aux jeunes en difficulté scolaire et déscolarisés à l'insertion professionnelle
7. formation des éducateurs spécialisés pour les enfants handicapés et construction des structures adaptées
8. renforcement du système d'information statistique et mise à jour de la carte scolaire

Documents et liens

<http://www.undp.org/french/>

Programme des Nations Unies pour le développement

<http://www.km.undp.org/>

Cadre de Coopération du PNUD en Union des Comores

<http://www.km.undp.org/docs/omd05.pdf>

Les objectifs du millénaire pour le développement.

Hadidja pour lesilesdelalune.com 02/2006